

Gournay, le 29 septembre 2020

## Comité de quartier Saint-Aubin du 22 septembre 2020 Compte rendu

### 1. Propos introductifs

Remerciements aux personnes d'être présentes  
Présentation des participants  
Rappel sur l'esprit du comité de quartier

### 2. Bilan

- ⇒ Rue Jean Moulin : Fait
- ⇒ Chemin du Couvent : Fait
- ⇒ Tour Ybert : Plus de pot de fleur
- ⇒ Vitesse rue Général Leclerc sortie (Sens Partant) date du premier relevé 1/7/2020 au 05/09/2020
- ⇒ 85 % respectent la limitation de vitesse  
0.74 % > à 70 km/h

Rappel : l'existence de la plateforme [gournayenbray-portailcitoyen.eu](http://gournayenbray-portailcitoyen.eu)  
Présentation du service par la responsable de la police municipale

### 3. Quels projets ?

Nous souhaitons développer les initiatives citoyennes. Les habitants doivent être force de propositions. Nous pourrions les accompagner.  
Groupe de travail / Fiche de liaison

### 4. Echanges avec les participants

Q : Comment vont faire les habitants après le déménagement Aldi ?  
Il s'agit d'une décision d'une enseigne privée. La municipalité a évité que l'enseigne ne parte trop loin.

Q : Rue Jean Moulin, réalisation d'un nouveau revêtement sur la route mais pas sur les trottoirs.

La voirie compte 42 km, le coût au ML est élevé. Des priorités sont donc établies.

.../...





Q : Rue fauvette, terrain à l'abandon, déchets verts provenant de la tonte de haie, taille de haie non réalisée.

Des procédures sont en cours, notamment des mises en demeure de réaliser les travaux.

Q : Le règlement de copropriété impose la tonte de haie mais la loi européenne l'empêche pour protéger la nidification.

Il s'agit effectivement d'une réglementation européenne. La hiérarchie des normes s'impose.

Q : Rue des fauvettes, panneau mal placé, peu lisible.

Q : Rue du docteur Delattre panneau à l'envers, il convient de le mettre de l'autre côté.  
Un état des lieux sera fait courant septembre sur les panneaux.

Q : Bateaux de plus en plus à l'entrée des routes.

Certaines routes ne dépendent pas de la commune.

Q : Sens de circulation rue Delattre, rue Notre Dame, absence de place de stationnement.

Le plan de circulation sera revu à la fin des travaux.

Q : La revitalisation du centre-ville ?

Un phénomène qui concerne de très nombreux centres-villes, avec plusieurs causes liées. Les principales : loyers élevés, l'accessibilité en voiture, la transformation des comportements des consommateurs, des habitations accessibles uniquement en passant par l'entrée des commerces.

Développer la formation en anglais pour l'accueil des touristes.

Accompagner les commerçants pour une plus grande présence sur les réseaux sociaux. Rôle de la CCI.

Q : Le déplacement des personnes âgées pour aller faire leurs courses, propositions d'une navette pour les personnes âgées.

Il peut s'agir d'un projet citoyen dont les habitants peuvent s'emparer.

Q : Le dépôt sauvage de poubelles.

La police a recherché et identifié leurs propriétaires mais aucune poursuite n'a été engagée.

.../...

Q : Les déjections canines.

Il appartient aux propriétaires d'animaux de faire preuve de civisme.

Q : Contrôle de l'assainissement.

Il semble que cela soit réalisé. A vérifier.

Q : Félicitations sur le chemin du Couvent. La balayeuse peut-elle passer ?

Voir avec les services techniques pour qu'elle puisse passer.

Q : Voitures ventouses.

La police a verbalisé et a procédé à la mise en fourrière. Le coût est élevé pour la commune.

Q : Est-il possible d'améliorer le visuel de la piste BMX.

A voir si cela est possible.

**L'Adjoint délégué à la Vie Citoyenne  
Et à l'Economie,**



**Jody Horcholle**